

Fcl 095301 en E79A / C BZ1 e BZ1 CRRAP-001 Dur / 21/24

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix –Travail –Patrie

.....
Région de l'Ouest

.....
Département du Ndé

.....
Commune de Bazou

.....
Secrétariat Général



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

.....
West Region

.....
Nde Division

.....
Bazou Council

.....
General Secretariat

29/03/21

DECISION MUNICIPALE N°005/DM/SG/C.BZ/2021.

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 005/AONO /PR/MINMAP/DRO/DD-NDE/ C-BAZOU/ CIPM/BIP/2021 DU 15 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET INSTALLATION DE 80 LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DANS LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAZOU

Vu la Constitution;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu le décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de Communes et Etablissements Communaux et les textes modificatifs subséquents ;

Vu le décret N°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N° 2012/075 DU 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur EWANGO BUDU Ernest aux fonctions de préfet du Département du NDE ;

Vu l'Arrêté N°62/COR/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la Commune de Bazou ;

Vu l'Arrêté N° 000117/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Bazou, Département du Ndé, Région de l'Ouest ;

Vu la Décision N°00000446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 juillet 2016 constatant la composition des commissions Interne de passation de marches auprès de certaines communes ;

Vu la Circulaire N° 00000242 /C/MINFI DU 30 DECEMBRE 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021;

Vu le Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert N° 005/AONO /PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/ C-BAZOU /CIPM/ BIP/2021 du 15 février 2021.

Vu le Procès-verbal N°05 de la séance d'ouverture des offres de la Commission Interne de Passation de Marché ;

Vu le Rapport de la Sous-commission d'analyse du 16 Mars 2021

Vu le Procès-verbal N°06/2021 du 24 Mars 2021 de la Commission Interne de Passation de Marché ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1 : Est pour compter de la date de signature de la présente décision, déclaré infructueux, l'Appel d'Offre National Ouvert N°005/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/C-BAZOU /CIPM/ BIP/2021 du 15 Février 2021 pour les travaux de fourniture et installation de 80 lampadaires solaires photovoltaïques dans la Commune de Bazou, Département du Ndé, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence)

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COPIES:

31 MARS 2021

PREFET-NDE

ARMP-OUEST

DDMAP-NDE

P .CIPM/BAZOU

Affichage

Classement/archives

Affichage

Bazou, le 26 Mars 2021

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAZOU
(AUTORITE CONTRACTANTE)

